

# Regards croisés

Isabelle Saurat

DANS **SERVIR 2023/3 N° 521** , PAGES 3 À 3

ÉDITIONS **ASSOCIATION SERVIR - ALUMNI DE L'ENA ET DE L'INSP**

ISSN 2827-6329

DOI 10.3917/servir.521.0003

Date de mise en ligne : 12/07/2023

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-servir-2023-3-page-3?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...  
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



**Distribution électronique Cairn.info pour Association SERVIR - Alumni de l'ENA et de l'INSP.**

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur [cairn.info/copyright](https://shs.cairn.info/copyright).

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

# Regards croisés



Par **Isabelle Saurat**  
 Marc Bloch, 1997  
 Présidente

Ce numéro de la Revue SeRViR est publié à point nommé. Le 10 mai, la Garde des Sceaux a présenté au conseil des ministres du 10 mai le projet de loi et de programmation du ministère de la justice 2023-2027.

Nos deux corédacteurs en chef ouvrent ce numéro par un message d'espoir en notre justice. Ils proposent plusieurs entrées qui permettent à chacun d'y trouver son compte, je l'espère.

J'apprécie tout particulièrement dans ce numéro l'intervention de deux directrices de recherche au CNRS. Alors que l'une présente ses travaux sur le déficit de confiance dans l'institution judiciaire, l'autre propose d'objectiver le réel sur l'insécurité.

C'est également leur vécu passionnant que nous rapportent ici les magistrats d'expérience. L'approche très concrète qui est proposée de l'activité au tribunal de Bobigny, donne à voir à des non-spécialistes leurs défis du quotidien. C'est aussi la spécificité de la justice qui est mise en évidence. « La justice n'est pas un service public comme un autre », nous rappelle Gwenola Joly-Coz, Première présidente de la cour d'appel de Poitiers et propose que tout contact avec la justice soit l'occasion d'une authentique expérience citoyenne.

Après les États généraux de la justice, et au moment où le projet de loi et de programmation est déposé au parlement, la question de la gestion des moyens de la justice fait l'objet de deux articles qui se révèlent complémentaires par leur approche. Je retiens en particulier la nécessité de la comptabilité analytique et la proposition de la création d'un délégué général permanent à la modernisation de la justice.

Plus classiquement, ce numéro nous propose sur la justice économique, la justice pénale et la justice européenne, un état des lieux qui résonne avec les débats qui traversent la place publique ou notre activité quotidienne. Qu'ils soient des praticiens reconnus, des élus ou des universitaires, leurs approches sont éclairantes.

Beaucoup de champs sont explorés. Y compris le nouveau régime de responsabilité financière des gestionnaires publics !

Bonne lecture à tous.

Pensez-y ! L'appel à cotisation 2023 vient d'être lancé sur le site <https://www.serviralumni.com>